



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Les mesures pour remédier à la pénurie de stock de bétahistine

Question écrite n° 9955

Texte de la question

M. Jérémie Patrier-Leitus interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur les tensions d'approvisionnement et la pénurie actuelle de bétahistine. Depuis plusieurs mois, dans certains territoires, les personnes atteintes de la maladie de Ménière ne peuvent plus se procurer le seul médicament capable d'améliorer leur état, la bétahistine, molécule peu coûteuse produite par plusieurs laboratoires. Cette pénurie est lourde de conséquences puisque la maladie de Ménière impacte fortement la vie personnelle et professionnelle de ceux qui en souffrent, entraînant des vertiges rotatoires violents pouvant durer jusqu'à 12 heures, accompagnés notamment de vomissements, d'hyperacousie, de surdité partielle voire totale ou de maux de tête. Actuellement, ce médicament, très peu cher mais indispensable pour permettre aux malades de Ménière de mener une vie à peu près normale, est en rupture de stock en France alors qu'il est disponible en Belgique, Espagne. Par conséquent, il lui demande, d'une part, quelles mesures sont prises pour mettre fin au plus vite à la pénurie actuelle sur l'ensemble des territoires touchés et d'autre part, quelles dispositions seront prises sur le long terme pour éviter de nouvelles tensions d'approvisionnement sur ce médicament, crucial pour les malades de Ménière mais qui ne figure pas dans la liste des médicaments essentiels pour répondre aux besoins prioritaires des Français, élaborée dans le cadre du plan d'action de lutte contre les pénuries.

Données clés

Auteur : [M. Jérémie Patrier-Leitus](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9955

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juillet 2023](#), page 6370

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)